

Master Patrimoine écrit, graphique et audiovisuel

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Patrimoine écrit, graphique et audiovisuel. 2009, École nationale des Chartes. hceres-02035533

HAL Id: hceres-02035533

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035533>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : PARIS

Établissement : Ecole nationale des chartes

Demande n°S3100019138

Domaine : Histoire, patrimoine et informatique

Mention : Patrimoine écrit, graphique et audiovisuel



Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

L'Ecole Nationale des Chartes présente une demande d'habilitation pour un master relevant du domaine "Histoire, Patrimoine et Informatique", mention "Patrimoine écrit, graphique et audiovisuel". Il s'agit d'une création s'inscrivant dans une réforme devant aboutir à l'intégration de cette école dans le système universitaire à l'horizon 2015. Les enseignements existants, qui s'adressaient à des fonctionnaires, constituent la base d'un diplôme au format LMD, désormais ouvert à un nouveau public issu du niveau Licence (Histoire, Histoire de l'Art, Lettres). La formation est définie avec de nouveaux partenaires, universitaires et professionnels, notamment le Syndicat de la librairie ancienne et moderne, l'Institut National de l'Audiovisuel, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, l'ENS de Cachan.

L'orientation de la formation est principalement professionnelle dans le domaine du patrimoine écrit et audiovisuel. Elle rassemble quatre spécialités : « Archives et bibliothèques patrimoniales » ; « Technologies numériques, archives et bibliothèques » ; « Marché de l'art » : « librairie ancienne et moderne » ; « Concepteur audiovisuel ». Les domaines de compétence traditionnels de l'école s'ouvrent donc en direction du marché de l'art et de l'audiovisuel. Les débouchés sont clairement identifiés et l'expérience des formations déjà existantes, très performantes en matière d'insertion professionnelle, est convaincante, même s'il demeure que les nouveaux parcours professionnels (techniques de numérisation, création audiovisuelle) entreront en concurrence avec d'autres formations déjà existantes.

La formation est adossée à l'Equipe d'Accueil 3624 "Histoire, mémoire et patrimoine", ainsi qu'aux laboratoires de l'ENS de Cachan pour le secteur audiovisuel ; la gamme des débouchés englobe la poursuite d'études en doctorat (Ecoles doctorales de Paris I et Paris IV). Le dossier est placé sous l'autorité du directeur de l'école, sans responsable spécifique pour le master ; de même, l'équipe pédagogique n'est pas décrite. Par-delà ces détails, on mesure bien l'équilibre d'une structure rassemblant enseignants de l'école, professionnels du secteur privé et conservateurs. Enfin, la dimension internationale reste pour le moment absente du dossier.

Les enseignements regroupent connaissance scientifique, technique et compétence technique avancée. La maquette est bâtie autour d'un tronc commun en M1 associé à des options préfigurant le choix de la spécialité en M2 de nouveaux enseignements à finalité professionnelle sont créés en M1. En M2, les contenus sont conformes aux spécialités ouvertes et les étudiants peuvent opter dans certaines spécialités entre un stage et un mémoire de recherche. Il reste que la dimension de formation à la recherche n'est pas assez visible dans la formation. De même, quelques manques apparaissent ici et là : le niveau C2i est-il suffisant, à la fin du M1 pour qui se dirige vers la spécialité "Technologies numériques" ? Dans la spécialité "Marché de l'art", les enseignements manquent un peu de cohérence.

Le dossier est clairement présenté, mais laisse apparaître quelques manques et est un peu de flou : détail de l'équipe enseignante, données chiffrées en matière de flux étudiant, nature des exercices évalués ; comment sera organisée l'évaluation des enseignements ?

Au final, un dossier convaincant malgré ces quelques imprécisions.



- Points forts :
 - L'Ecole Nationale des Chartes a adopté une stratégie claire et efficace pour créer des formations entrant dans le cadre du LMD (diversification des débouchés, nouveaux publics, recherche de partenariats).
 - L'architecture de la formation est convaincante : les contenus d'enseignement sont riches, variés et intègrent compétences de l'école et apports extérieurs.
 - L'adossement à la recherche pourra être assuré par l'EA 3624, les écoles doctorales de Paris I et Paris IV et les laboratoires de l'ENS de Cachan.
 - Le dossier est clairement présenté.
- Points faibles :
 - Certains éléments d'information manquent au dossier (liste des membres de l'équipe pédagogique, bilan chiffré du contrat en cours).
 - La place de la recherche n'est pas assez marquée.
 - L'ouverture internationale est inexistante.
 - La réflexion devra se poursuivre sur les spécialités "marché de l'art" et "Concepteur audiovisuel".

Avis par spécialité

Archives et bibliothèques patrimoniales

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Cette spécialité s'adresse à un public de fonctionnaires (surtout territoriaux) en formation continue. Le partenariat avec le « Centre National de la Fonction Publique Territoriale » devrait amener un flux régulier d'inscrits, avec toutes les garanties nécessaires en matière de VAE et d'organisation des stages. Le dossier est prometteur.

- Points forts :
 - Cette spécialité s'adresse à des fonctionnaires à qui elle apporte une formation diplômante, dans le cadre d'un partenariat solide avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.
 - La liste des modules offerts permet de construire des parcours individualisés.
- Points faibles :
 - Le partenariat avec le Centre national de la fonction publique territoriale n'est pas encore entériné.
 - L'organisation de la formation n'est pas fournie.
 - le fonctionnement des stages manque de clarté.
- Recommandations :
 - Fournir l'architecture détaillée de la formation.
 - Surveiller le seuil de dix inscrits la première année, étant donné l'enjeu financier que représente la création de cette spécialité.

Technologies numériques, archives et bibliothèques

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Cette spécialité résulte de la réorganisation d'une formation qui a déjà fait ses preuves avec un bon taux d'insertion professionnelle. Le spectre de la formation est élargi dans le sens d'une plus grande ouverture professionnelle, avec des effectifs attendus en nette augmentation. Sous cette nouvelle forme, on peut espérer des résultats semblables dans le domaine de la numérisation des documents (sociétés d'informatique du domaine privé, ou institutions publiques). La reconduction de l'habilitation s'impose.



- Points forts :
 - La formation est renouvelée grâce à la création de deux nouveaux parcours.
 - L'orientation professionnelle de la spécialité est accentuée, dans une bonne adéquation avec le marché du travail visé (l'équipe pédagogique est ouverte aux professionnels).
 - Le taux d'insertion professionnelle dans les parcours existants est satisfaisant (50% dans le délai d'un mois).
 - Les débouchés restent diversifiés avec possibilité de réorientation après le M1 et poursuite envisageable au niveau du doctorat.
- Points faibles :
 - La direction de cette spécialité n'est pas encore stabilisée.
 - Comme dans toute la mention, on déplore l'absence de liens avec des partenaires étrangers.
 - L'adossment aux équipes de recherche reste incertain.
- Recommandations :
 - Il conviendra de nouer des liens avec des équipes de recherche universitaires, afin que cette formation s'intègre réellement dans le dispositif LMD.
 - La recherche de partenaires publiques et privés gagnera à être poursuivie.
 - La dimension internationale devra être développée.

Marché de l'art : librairie ancienne et moderne

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

La formation rassemble deux parcours, à partir d'un tronc commun où sont abordés à la fois le livre ancien, la gravure et la photographie, domaines où la compétence de l'Ecole Nationale des Chartes fait autorité. En fait, se trouvent accolés deux types de parcours assez distincts : "Manuscrits médiévaux" est tourné vers la recherche et "Marché de l'art/Librairie ancienne et moderne" a une finalité professionnelle dans deux secteurs d'activité différents. La faiblesse des effectifs risque de fragiliser un dispositif plus divers que ne le laisse penser l'intitulé de la spécialité, qui devra être revu. La viabilité de l'ensemble nécessitera un suivi attentif ; dans ces conditions, l'habilitation semble cependant légitime.

- Points forts :
 - Cette spécialité s'inscrit dans l'un des domaines où la compétence de l'Ecole Nationale des Chartes est reconnue.
 - L'équipe pédagogique est ouverte à des professionnels (de la BNF notamment).
 - Des partenariats sont en cours d'élaboration avec l'Ecole du Louvre et l'Université de Paris-Sud.
 - L'adossment à la recherche est assurée par l'Equipe d'Accueil 3624.
 - Les débouchés professionnels recouvrent les secteurs pointus de la librairie et des marchés de l'art.
- Points faibles :
 - L'unité de cette spécialité est précaire, car elle accole une formation recherche bien balisée ("Manuscrits médiévaux") à une formation professionnelle s'étendant sur deux secteurs différents (marché de l'art et marché du livre ancien et moderne).
 - L'intitulé de la spécialité ne rend pas assez précisément compte de la diversité de son contenu.
 - Les effectifs risquent de rester limités, ce qui peut mettre en cause la viabilité de certains parcours.
 - L'ensemble de ces parcours fait apparaître des déséquilibres : la part de la formation consacrée au marché de l'art est réduite et le domaine de la librairie ne bénéficie pas de partenariats très développés.
- Recommandations :
 - Le petit nombre d'inscrits attendus peut compromettre le maintien de plusieurs parcours distincts ; on peut donc imaginer une organisation plus souple comportant des choix diversifiés d'enseignements optionnels.
 - Il convient de rapprocher l'intitulé de la spécialité, de la réalité des parcours proposés.
 - Le développement et le renforcement de cette spécialité passera par des cohabilitations débouchant à la fois sur un accroissement des effectifs et un élargissement des thématiques, notamment dans le cadre du parcours recherche.



- Il faudra réfléchir à l'articulation entre cette spécialité, qui s'inscrit dans une formation initiale et la spécialité "Archives et bibliothèques patrimoniales", qui relève de la formation continue.

Concepteur audiovisuel

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

L'avis concernant cette spécialité a été communiqué à l'établissement support.

Commentaire et recommandations

- Poursuivre le travail accompli, dans la même voie, en approfondissant la réflexion sur les nouvelles spécialités et en se préparant à une co-accréditation au niveau du doctorat.
- Maintenir une forte cohérence au niveau de la mention, de manière à éviter un émiettement de la formation entre les différentes spécialités qu'il ne faut pas concevoir de façon cloisonnée.
- Achever la négociation des partenariats déjà prévus, en chercher de nouveaux, y compris à l'étranger.
- Se donner les moyens d'apprécier et de suivre les flux étudiants et surveiller les taux d'insertion professionnelle.